

Soins médicaux—Loi

L'autre chose qu'ils pouvaient faire, la chose qui s'imposait, c'était l'adoption d'un régime d'impôt progressif. Ils auraient pu commencer par imposer fortement les revenus de \$30,000 ou plus par année afin de rétrécir l'écart entre les riches et les pauvres. Ils n'ont fait ni l'un ni l'autre. Les libéraux se sont occupés des gagne-petit et des salariés moyens en procédant à des coupures qui les touchent directement. Le bill C-68 aura précisément les mêmes résultats.

Le plus remarquable dans ce bill, c'est qu'il va à l'encontre du principe selon lequel tout programme national financé à parts égales par le gouvernement central et destiné à toute la population suppose, par définition, que le salarié moyen et le pauvre n'auront pas à payer de leur poche le prix courant de ces services qui était d'ailleurs beaucoup plus élevé avant l'entrée en vigueur du régime.

Une chose qu'on a signalée au cours du débat mais que bien peu ont notée, c'est que, par rapport au produit national brut, les services médicaux nous coûtent moins cher qu'au moment de l'entrée en vigueur du régime. A ce moment-là, nous dépensions plus. Il est vrai qu'en dollars constants le programme nous coûte plus cher, mais à peu près tout nous coûte plus cher. C'est le prix de l'inflation. Ce qui importe, c'est la dépense par rapport au PNB. Je répète que les services médicaux nous coûtent moins cher qu'au moment de l'instauration du régime.

Si le gouvernement songeait sérieusement à réduire le coût annuel par tête des services médicaux sur une période plus étendue, il aurait encouragé les provinces comme la Saskatchewan, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Québec qui ont introduit dernièrement des programmes de médecine préventive auxquels le gouvernement fédéral ne participe pas. Il aurait dû encourager l'expansion de ce genre de programme, pour que, au bout du compte, nous ayons moins de malades à soigner et, partant, moins de frais médicaux. Ça aurait été là une méthode plus intelligente. Peut-être aurait-il dû dépenser davantage dans l'immédiat pour en arriver à ces objectifs, mais à long terme les dépenses par tête s'en seraient trouvées diminuées.

Un certain nombre de mes collègues, en fait presque tous, sont intervenus au moins dans l'étude du bill et de l'amendement à toutes les étapes. Si nous l'avons fait, c'est que nous estimons que l'assurance-maladie répond à un principe social extrêmement important, que les services médicaux ne sont pas une marchandise, que ce genre de régime d'assurance apporte à la société au moins un élément d'égalité auquel chacun de nous devrait participer, et que le gouvernement, en cherchant à faire adopter le bill C-68, encourage une mesure rétrograde. Il nous ramène au genre de société qui existait avant l'instauration de l'assurance-maladie universelle.

Nous nous opposons à ce bill. Nous ne nous attendions pas à ce que le gouvernement revienne sur l'engagement qu'il avait pris il y a quelques mois vis-à-vis des provinces et poursuive dans cette voie. Nous ne nous attendions pas non plus à ce que le gouvernement revienne sur des indications qu'ils avaient données à quelques ministres provinciaux pas plus tard qu'à Noël, en présentant de nouveau ce bill. Le parti néo-démocrate a bien fait comprendre qu'il s'y opposait. Nous continuerons à nous y opposer et nous espérons encore que, à la dernière minute, le gouvernement

[M. Broadbent.]

verra clair et changera d'avis, du moins c'est ce que j'espère.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, je me demande si le député accepterait de répondre à une question.

M. l'Orateur adjoint: Seulement avec le consentement du député qui a la parole. Permet-il au député de Waterloo-Cambridge (M. Saltman) de poser une question?

M. Broadbent: Certainement, monsieur l'Orateur.

M. Saltsman: J'ai beaucoup apprécié les sages paroles du chef distingué du Nouveau parti démocratique.

Des voix: Bravo!

M. Saltsman: La question que je voudrais poser au député est la suivante: Étant donné qu'il devra y avoir à l'avenir une grande collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux et que de nombreux problèmes devront être résolus à l'amiable entre les deux niveaux de gouvernement, le député est-il d'avis que le gouvernement fédéral en trahissant ses engagements en matière d'assurance-maladie va compromettre cette collaboration si nécessaire à la réussite des importants programmes de l'avenir?

M. Beatty: On se croirait à un caucus du NPD.

M. Broadbent: Je suis heureux que le député ait posé cette question et j'imagine qu'il ne s'étonnera pas de ma réponse. Une des conséquences inévitables de ce genre de décision, surtout après que le ministre ait indiqué à un certain nombre de ses collègues provinciaux de tous les partis que ce bill ne serait pas présenté, alors qu'il l'a bel et bien été, c'est que les provinces n'ont aucune raison de croire qu'elles peuvent faire plus confiance au gouvernement ou au ministre dans les autres engagements qu'ils pourraient prendre.

● (2100)

M. Saltsman: Une autre question, si vous permettez. Mon honorable ami peut-il dire à la Chambre si l'une des provinces a accueilli ce bill avec quelque enthousiasme, si l'une d'elles le considère judicieux, même parmi celles qui sont dirigées par des gouvernements libéraux?

M. Broadbent: C'est une autre bonne question. Les faits révèlent qu'aucune des provinces ne convient avec le gouvernement qu'il s'agit d'un bill judicieux, même celles qui sont dirigées par des gouvernements libéraux. J'aimerais entendre le premier ministre de la Nouvelle-Écosse dire en privé ce qu'il en pense. Je suis certain qu'il y est fermement opposé.

M. Saltsman: Une autre question, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Les députés peuvent poser des questions pour obtenir des renseignements supplémentaires, mais ce n'est ni le temps ni l'endroit d'intervenir dans le débat et de poser des questions de portée générale. Le député sait que nous étudions le bill en deuxième lecture mais, je suis néanmoins prêt à lui permettre une dernière question.

M. Saltsman: Merci, monsieur l'Orateur. J'apprécie vos observations. Néanmoins, j'aimerais poursuivre cette question importante parce qu'il est hautement souhaitable d'obtenir l'opinion de quelqu'un d'autre, c'est-à-dire mon honorable ami d'Oshawa-Whitby.

Des voix: Oh!